



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Chypre

Question écrite n° 43292

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les événements sanglants qui ont eu lieu récemment à Chypre suite à la manifestation organisée par la Fédération chypriote des motocyclistes en coopération avec la Fédération européenne des motocyclistes, pour protester contre la division illégale de Chypre. En effet, il semblerait, d'après un rapport des forces de l'ONU, qu'une contre-manifestation ait été formée par une organisation extrémiste et des policiers turcs, probablement spécialement transférés à Chypre par les autorités turques pour participer à la contre-manifestation. Il lui demande en conséquence de lui faire part des mesures que compte prendre le Gouvernement français pour mettre fin, dans le cadre des résolutions de l'ONU, à l'occupation turque et aux violations des droits de l'homme qu'elle entraîne, afin de permettre à Chypre de demeurer un état unifié et indépendant et d'exercer sa souveraineté dans le territoire de l'île.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères sur les affrontements intercommunautaires à Chypre au mois d'août dernier. La France a vivement déploré les incidents violents qui ont entraîné la mort de deux civils chypriotes grecs. Elle s'est également associée le 16 août dernier à la déclaration faite à cette occasion par la présidence au nom de l'Union européenne. D'autres incidents mortels sont malheureusement survenus par la suite. Ainsi, au mois de septembre, un soldat chypriote turc a trouvé la mort et un second a été grièvement blessé. À peine un mois plus tard, un civil chypriote grec était abattu sur la « ligne verte ». À chaque occasion, nous n'avons pas manqué d'appeler les parties au calme et à la retenue. Nous leur avons demandé de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter de nouveaux affrontements. À ce titre, nous souhaitons la reprise des pourparlers intercommunautaires pour permettre l'adoption de mesures concrètes destinées à faire baisser la tension sur la « ligne verte » comme, par exemple, l'extension de l'accord de 1989 de désaffectation des postes d'observation le long de la ligne de démarcation. L'ouverture, le 21 octobre, des pourparlers militaires indirects sous l'égide des Nations unies constitue à cet égard un signal positif. De manière générale, ces événements illustrent une fois encore la nécessité d'une solution politique globale et définitive de la question de Chypre sous l'égide des Nations unies. La France, pour sa part, soutient toute initiative allant dans ce sens. Tant au sein de l'Union européenne qu'en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, elle poursuivra ses efforts pour contribuer à faire avancer un règlement politique global.

Données clés

Auteur : [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43292

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 1996, page 5124

Réponse publiée le : 4 novembre 1996, page 5759